

**- LISIBILITE ET CREDIBILITE DE LA FINANCE SOLIDAIRE: ENJEUX EUROPEENS -  
CONCLUSIONS DE L'ETUDE EUROPEENNE « FINEUROSOL »**

- 8h30** ACCUEIL des participants autour d'un petit déjeuner
- 9h00** **OUVERTURE** *Mme Marie-Hélène GILLIG, Présidente de Finansol*
- 9h15 / 11h00** **SEANCE PLENIERE**
- Introduction : Mme Geneviève BESSE, DG Emploi de la Commission européenne*
- Animateur : M. Philippe FREMEAUX, Directeur de la rédaction Alternatives Economiques*
- Contrepoint :  
M. Eric FOUQUIER, directeur associé de l'institut d'étude Théma*
- Séquence 1 : Pourquoi et comment distinguer l'épargne solidaire de l'épargne classique ? Enjeux et contraintes d'un label européen de la finance solidaire.**
- L'étude FINEUROSOL menée au courant de l'année 2006 a permis d'identifier les diverses pratiques d'épargne solidaire au niveau européen. Qu'en ressort-il ? Quels critères distinguent l'épargne solidaire de l'épargne classique au niveau européen ?
- Intervenants :*
- Mme Françoise RADERMACHER, chargée d'étude Fineurosol*  
*Mme Mathilde MANDONNET, directrice Finansol*  
*Caixa Catalunya\**  
*M. Giovanni ACQUATI, Mag 2*
- 11h00 / 11h15** **PAUSE**
- 11h15/ 12h15** **Séquence 2 : Comment mesurer l'efficacité des circuits financiers solidaires ?**
- L'étude FINEUROSOL a permis d'établir des indicateurs européens. Quels sont-ils ? Comment les mettre en place ? Comment peuvent-ils améliorer la notoriété et la lisibilité des finances solidaires aux niveaux national et international
- Intervenants :*
- Mme Françoise RADERMACHER, chargée d'étude Fineurosol*  
*M. Allan BUSSARD, secrétaire général, The Integra Venture*  
*M. Adelphe de TAXIS DU POET, responsable du service économie sociale*  
*M. Benoît GRANGER, professeur à Advancia*
- 12h15 / 12h30** **CONCLUSION MATINEE**
- Mme Mathilde MANDONNET, directrice Finansol*  
*M. Bernard BAYOT, directeur Réseau Financement Alternatif*  
*Mme Isabelle LOHISSE, secrétaire générale FEBEA*
- 12h30 / 13h45** **DEJEUNER – RENCONTRES**



## 13h45 / 15h45 **ATELIERS – similitudes et différences en Europe : quel potentiel de coopération ?**

### **Atelier 1 : Un lobbying d'envergure européenne**

*Animateur : Mme Marie-Hélène GILLIG, présidente Finansol*

*Rapporteur : M. Jean FREBOURG, chargé du lobbying Finansol*

L'innovation sociale portée par les finances solidaires nécessite une plus grande visibilité au niveau européen. Pour cela il est essentiel d'aborder la question de reconnaissance auprès des institutions européennes. Cette reconnaissance ne sera atteinte que par le biais d'actions de lobbying, ciblées et communes, dont il faut déterminer la méthodologie, les objectifs et les limites. L'atelier sera l'occasion de définir un cadre commun aux différents acteurs financiers solidaires européens pour être en mesure de présenter un projet collectif de représentation et de propositions.

### **Atelier 2 : L'accompagnement au centre des finances solidaires**

*Animateur : M. Michel GENET, directeur Credal*

*Rapporteur : M. Denis DEMENTHON, chargé de mission France Active*

L'accompagnement joue un rôle primordial dans la réussite d'un projet, il est d'ailleurs indissociable du financement accordé par les acteurs financiers solidaires. Cependant, ses conditions de réalisations sont ardues : coûts élevés, temps nécessaire important, statut des accompagnateurs, normalisation ou contrôle de l'accompagnement dispensé, difficultés de communication sur son rôle capital auprès des porteurs de projets. Grâce à un échange des expériences européennes et des outils utilisés, cet atelier doit permettre une réflexion collective sur les améliorations à apporter et les solutions à mettre en place pour une plus grande efficacité de l'accompagnement et de meilleures modalités d'exécution.

### **Atelier 3 : Mise en place d'indicateurs européens**

*Animateur : M. Benoît GRANGER, professeur à Advancia*

*Rapporteur : Mme Isabelle LOHISSE, secrétaire générale FEBEA*

Dans un souci d'amélioration de la connaissance des finances solidaires, il est important de pouvoir évaluer les résultats des actions menées, aussi bien quantitativement (performance des produits d'épargne solidaire, nombre de projets créés...) que qualitativement (rentabilité sociale, innovation sociale, développement humain...). Quel est l'existant dans les différents pays ? Comment affiner les indicateurs présentés en séance plénière ? Dans quelle mesure amélioreront-ils et consolideront-ils la confiance accordée au secteur ?

### **Atelier 4 : Réflexions autour d'une communication pédagogique efficace**

*Animateur : Mme Elizabeth PASTORE-REISS, auteur du livre *Le Marketing Ethique*, fondatrice et directrice d'*Ethicity**

*Rapporteur : Mme Emmanuelle ANTONIOLLI, responsable communication Finansol*

Renforcer la visibilité et la lisibilité des finances solidaires passe par la fixation d'un cadre de communication pédagogique adapté aux diverses cibles visées. Plusieurs pratiques sont expérimentées en Europe : quelles sont-elles

et sont-elles transposables d'un pays à l'autre ? Est-il pertinent d'élaborer des outils pédagogiques européens, communs aux différents acteurs ? Quels en seraient les contours et les modalités de réalisation ? D'autre part, il est capital de définir le degré d'informations qui doivent être diffusées selon les cibles : est-il nécessaire d'expliquer en détail les fonctionnements des circuits financiers solidaires ou faut-il au contraire généraliser les renseignements dispensés ?

#### **Atelier 5 : Rôle des pouvoirs publics dans le développement des finances solidaires européennes**

*Animateur : Mme Yaël ZLOTOWSKI, Crédit Coopératif*

*Rapporteur : M. Jean DELOUR, Crédit Coopératif*

Différents modèles d'épargne solidaire existent en Europe. Parmi eux, l'épargne salariale solidaire, l'utilisation solidaire de SICAV et FCP, participations au capital d'entreprises solidaires... Quels sont ceux dont le potentiel de développement est fort, aussi bien à l'échelon national que l'échelon européen. Quel est le rôle des pouvoirs publics dans ce développement tant au niveau de la mise en place d'une fiscalité incitante que d'une aide à la communication ? Comment implanter dans un pays des modèles d'épargne solidaire qui fonctionnent ailleurs, avec quel soutien des pouvoirs publics ?

#### **Atelier 6 : Quelle coopération européenne pour le microcrédit nord-sud ?**

*Rapporteur : M. Bernard BAYOT, Réseau Financement Alternatif*

L'épargne solidaire est un levier pour le financement de nombreux microcrédits dans les pays du sud. Les acteurs financiers solidaires européens qui œuvrent dans ces pays rencontrent des problématiques similaires. L'objet de l'atelier est donc d'identifier les freins communs tout autant que les réussites pour en tirer des solutions adaptées et efficaces. Cet atelier permettra aux structures de microcrédit nord-sud, d'envisager des actions communes tant au niveau de leurs activités qu'au niveau des actions de communication sur leur métier.

**15h45 / 16h00 PAUSE**

**16h00 / 17h00 CONCLUSIONS**

Synthèse des ateliers : 5' – 10' par atelier (*intervenants : rapporteurs d'ateliers*)

Conclusion de la journée et remerciements, *Mme Marie-Hélène GILLIG*

\* A confirmer